



— Pauvre Isaure ! comment es-tu ici ?

— Et ma vengeance ?

Comme s'il voyait dans l'avenir, il murmura :

— Non, je dois aller jusqu'au bout.

Puis, tout à coup, délibérément :

— Je ne puis rentrer à Grenoble sans m'être vengé, dit-il. Promettez-moi de faciliter ma vengeance et je suis à vous corps et âme.

— Soit, dit Mandrin, mais vous, Joseph, promettez-nous d'attendre le jour, l'occasion et l'heure que nous jugerons bons pour agir, d'être prêt à frapper quand nous le voudrons, en un mot d'être en mes mains un instrument patient, docile et courageux, à qui je n'aurai qu'à dire : frappe !... et qui frappera.

« Un instrument, Joseph Peyre ; avez-vous assez de confiance en moi par accepter une semblable discipline ?... »

— Oui, dit le jeune homme ; pas d'un autre, mais de vous, capitaine, si !

— Alors c'est entendu, vous appartenez à la bande de Mandrin.

— C'est convenu, répondit Joseph.

— Je vais, reprit le capitaine, reformer ma bande et nous nous porterons ensuite vers Valence lorsque nous serons en nombre pour attaquer une ville aussi importante.

Le jour même, Mandrin et Fleuret, accompagnés de leur recrue et précédés par un guide, se remirent en route, cherchant les traces de Claude et de Perrinet à travers la forêt de Saint-Laurent.

Cette forêt a plusieurs lieues d'étendue, et auprès d'elle la forêt de Fontainebleau, renommée pour ses rochers pittoresques et ses aspects sauvages, ne serait comparable qu'à un parc soigneusement entretenu. C'était un chaos de pierres et de végétaux dont la hache du bûcheron n'élaguait que les abords. A défaut de voies de communication, on n'y pénétrait point et l'on ne pouvait en exploiter que les lisières. Mais cette virginité forestière devait elle-même faciliter les recherches de Mandrin, et en effet le guide ne tarda pas à signaler un sentier où la serpe avait dû tout récemment ouvrir un passage.

Avant la nuit enfin ils arrivèrent à un campement où Claude, Perrinet et une douzaine d'hommes s'étaient accommodés pour attendre le jour.

Un grand feu annonçait de loin leur présence.

Nous laissons à penser la joie qu'eurent à se réunir ces tronçons épars du serpent de Roquairol.

— Ceux que je retrouve, s'écria Mandrin, sont justement les meilleurs !

— Il en est encore d'autres, de nos amis, qui ne sont pas très loin, dit Claude.

Il rendit compte ensuite à son frère de ce qu'il avait pu sauver : de l'argent (une somme assez considérable), et des chevaux.

En apprenant que sa chère jument noire vivait encore, Mandrin ressentit une joie inexprimable et aussitôt courut l'embrasser.

L'animal reconnut son maître et lui rendit ses caresses ; et témoin de cette scène touchante, Peyre se disait que Mandrin était encore plus heureux de revoir sa jument que son frère.

Les jours suivants furent employés à retrouver les autres débris de la bande de Roquairol.

Enfin ils se trouvèrent assez nombreux pour entreprendre une opération importante.

Nous nous bornerons à la mentionner.

Mandrin voulait voir ce que sa nouvelle bande était capable de faire et aussi l'initier aux douceurs d'un gros partage de butin. Il se porta donc avec elle en Savoie, y fit un énorme chargement de marchandises prohibées et rentra en Dauphiné par le célèbre passage des Échelles.

Il s'occupait à écouler ces marchandises dans les environs de Saint-Laurent lorsqu'un espion l'avertit que douze employés de la brigade de Saint-Laurent avaient eu vent de son commerce et s'étaient mis en route pour saisir les ballots.

Mandrin avait avec lui vingt-cinq hommes, il en laissa dix bien armés à la garde des marchandises, en plaça quelques-uns en observation dans les environs du bourg, et avec neuf ou dix seulement s'avança au-devant des employés.

Ceux-ci, en les voyant venir le fusil à l'épaule, saluant de la main et du chapeau, crurent avoir affaire à des employés d'une autre brigade.

Mandrin les entretint dans cette illusion.

Il les aborda poliment en leur demandant des nouvelles.

Mais tout à coup il remet son chapeau ; c'est un signal convenu,

et une décharge générale des siens tue deux employés et en blessa trois autres.

Le brigadier de la maréchaussée qui guide les gabelous tombe aussi mortellement frappé. La victoire reste à Mandrin, qui s'équipe à la brigadière; il endosse le manteau bleu, se coiffe du chapeau galonné d'or et donne à son frère le beau cheval de sa victime.

Des trois employés blessés deux ne tardèrent pas à succomber.

Tout fier de cette escarmouche victorieuse, Mandrin s'en retournait, quand il apprit qu'un brigadier de Combes regrettait de ne pas avoir pu combattre avec ses malheureux camarades. Le capitaine jura de faire payer cher à ce brave soldat, nommé Durret, ses paroles de regret. Il promit de lui rendre visite.

En effet, une nuit, il prit quelques hommes et alla frapper à la porte du brigadier.

Celui-ci vint lui ouvrir.

— Tu voulais voir Mandrin de près, lui dit-il, sois satisfait, le voici devant toi.

Le pauvre homme, à demi nu, ne put que s'enfuir en poussant des cris.

On tira du lit sa femme, et Mandrin l'obligea à ouvrir elle-même portes et armoires aux hommes chargés du pillage.

Cette femme assista avec une fermeté et un sang-froid extraordinaires au pillage de tout ce qu'elle possédait.

Mandrin fut touché de cette force d'âme; il renonça à poursuivre son mari et se contenta d'emporter des armes et d'emmener le cheval du mari.

Ce fut une expédition toute de forfanterie et d'intimidation, destinée à relever le prestige du capitaine de contrebandiers.

En même temps et chaque fois qu'il en trouvait l'occasion dans ses haltes sur les marchés des villages, il ne manquait pas de se poser comme le champion des pauvres et des opprimés.

En levant contre la ferme de la gabelle l'étendard de la révolte, il combattait pour le peuple.

Il n'était pas un bandit.

Il appelait à lui les déserteurs, les braconniers traqués par les gendarmes, les contrebandiers déjà condamnés ou du moins poursuivis, mais il refusait d'admettre dans sa bande les simples voleurs ou les assassins.

Malgré ces édifiantes prédications, les bons marchands qui se rendaient aux foires lui faisaient l'injure de ne pas se rassurer et ne marchaient plus qu'en troupes, ou avec de fortes escortes.

Ses petits combats, toujours victorieux, augmentent chaque jour sa troupe de nouvelles recrues. Nous l'avons déjà appris par son discours, dans la cérémonie solennelle que nous avons décrite, il se propose de vastes opérations : après les avant-postes des frontières, il attaquera les petites villes... mais pour cela il lui faut une armée et des troupes aguerries, où la confiance aveugle dans le chef resserre les liens de la discipline.

Enfin, pour nourrir cette armée à qui le pillage du paysan est sévèrement interdit et qui doit payer tout ce qu'elle consomme, il faut de l'argent, beaucoup d'argent.

Il aura bientôt recouvré ce qu'il a perdu à la révolte de Roquairol. Il déploie une activité extraordinaire. Le même mois le voit franchir la frontière sur dix points différents.

Du Dauphiné il pénètre dans le Lyonnais et dans une partie de l'Auvergne.

Que l'on nous permette de citer quelques-unes de ces actions qui montrent le genre de guerre qu'il fait à la gabelle. Nous les empruntons à son meilleur historien, M. A. Fouquier :

« A la tête de trente hommes, il s'attaque au corps de garde des employés de la ferme, au pont de Cloix, sur le Drac ; selon son habitude il procède par surprise.

« Le torrent grossi par la fonte des neiges ne saurait être passé à gué. Mandrin se décide à forcer le pont de Cloix que barre une maison de péage gardée par les commis de la ferme.

« Perrinet se revêt d'un costume d'officier, attache à sa poitrine une croix de Saint-Louis et, suivi d'un domestique, se présente à la porte-barrière. Un garde entr'ouvre la porte et, rassuré par l'apparence des deux voyageurs, s'efface pour livrer passage. Le faux officier et son domestique passent lentement. Mais au moment où le garde va refermer la porte, il se trouve face à face avec Mandrin qui lui brûle la cervelle.

« Perrinet et son compagnon, Mandrin et vingt-huit brigands qui le suivent, s'élancent dans le poste de la ferme en criant : — Tue!

« Pas de résistance : le coup de pistolet a fait disparaître les com-

mis. La maison est livrée au pillage et, quand il n'y a plus rien à prendre, les bandits enfoncent la porte d'une maison contiguë.

« Le propriétaire crie, se lamente, invoque Mandrin, lui représente qu'il n'est pas commis.

« — Continuez, mes garçons, dit froidement Mandrin; prenez tout ici à votre fantaisie, cet homme-ci est trop proche voisin des commis pour être un honnête homme.

« Et la maison du voisin fut pillée de fond en comble.

« Trois jours après la surprise du pont de Cloix, des employés de la brigade de Tanlignan suivaient le grand chemin de cette ville à Montélimart. A la hauteur du village de Laine, ils furent tout à coup assaillis par un feu bien nourri qui leur tua un homme et en blessa trois autres, dont un mourut dans la semaine.

« C'était Mandrin qui les accueillait ainsi.

« Depuis quelques heures il campait à Laine. Ses mouches l'avaient informé du prochain passage des employés et Mandrin *avait voulu les saluer au passage.*

« Comme ces commis marchaient sans méfiance, séparés les uns des autres, le brigand imagina une ruse infernale pour les réunir sous le feu de ses hommes postés à l'avance dans un épais buisson. Il jeta au milieu du chemin une lettre à sa propre adresse et un mouchoir d'indienne.

« Ce qu'il avait prévu arriva.

« Le premier des commis qui fit la trouvaille appela ses camarades et les malheureux se groupèrent pour commenter la découverte. »

Pour en imposer aux brutes farouches qu'il commandait, Mandrin devait avoir recours à ces coups d'une habileté cruelle. Il voulait d'autre part terroriser la ferme et jurait qu'avant trois mois personne n'oserait la servir. Il lui déclara donc une guerre sans trêve ni merci. Il ne faisait de prisonniers que pour avoir des commis à torturer et, après les avoir mis au supplice, les renvoyait souvent raconter dans leurs postes ou leurs brigades tout ce qu'ils avaient enduré.

En conséquence, il institua donc une charge nouvelle, celle de grand-pénitencier.

Ce fonctionnaire remplissait à la fois le rôle de juge et d'exécuteur en chef.

Il fit construire de grandes et solides cages, dans lesquelles il enferma les commis de la gabelle qu'il avait fait prisonniers.

Ces infortunés servaient de jouets à la bande. Le grand-pénitencier leur faisait faire ce qu'il appelait l'exercice de la ferme.

Cet exercice consistait à paraître à demi nus, en chemise, devant la bande invitée au spectacle, à se prosterner aux pieds de Mandrin et à lui demander humblement pardon du préjudice qu'on lui avait causé ou de la résistance qu'on lui avait opposée.

Cette cérémonie accomplie sous la menace du fouet, dont deux gaillards, sous les ordres du grand-pénitencier, étaient prêts à leur cingler les jambes, ils étaient invités à quitter leur humiliante attitude.

Lorsqu'ils s'étaient relevés :

— Messieurs les pénitents, leur disait le haut fonctionnaire, en considération de votre repentir, au lieu de vous faire appliquer arbitrairement un châtiment auquel vous avez droit, nous vous prions de choisir vous-mêmes le genre de punition que vous préférez. Veuillez dire lequel, de la bastonnade ou du fouet, est le plus de votre goût. Voyons, vous, monsieur Pierre, voulez-vous vingt-cinq coups de bâton sur la plante des pieds, ou aimez-vous mieux vingt-cinq coups de fouet sur le derrière ?

M. Pierre optait-il pour ce dernier supplice, il était immédiatement satisfait. On lui enlevait sa chemise, on l'étendait et le liait solidement sur une grosse pièce de bois ; puis deux exécuteurs volontaires s'armaient chacun d'un rotin fendu en quatre au bout duquel étaient des cordes à nœuds. Sur l'ordre du grand-pénitencier, qui comptait les coups, ils frappaient le patient sur les reins de toutes leurs forces.

Dès les premiers coups le patient jetait des cris de douleur. Bientôt la peau se crevait, et le sang jaillissait jusque sur les bras nus des exécuteurs.

Presque toujours, avant le dernier coup, le patient s'était évanoui.

Enfin, on frictionnait les reins meurtris avec du vinaigre dans lequel on avait fait infuser du poivre d'Espagne ; puis on appliquait une emplâtre de boue et de sel. Ces traitements étaient atroces ; mais sans vouloir les excuser, il faut bien se rappeler que le con-

trebandier pris et jeté en prison ne subissait pas un sort moins cruel, puisqu'il était mis à la question avant d'être pendu.

Dent pour dent, œil pour œil, telle est la loi de cette époque encore barbare.

Les cruautés exercées par les bandits contre les employés de la ferme prenaient de jour en jour un caractère de raffinement inouï.

Ainsi, quelquefois les prisonniers étaient suspendus à des branches, ou aux poutres du toit d'une grange, pour divertir la bande pendant le repas; quelques hommes étaient chargés de les faire tourner à grands coups de gaule.

Le grand-pénitencier leur interdisait de se tenir debout, comme des hommes; il leur ordonnait de ramper comme des bêtes. On les envoyait, affamés par un long jeûne, dans « la salle à manger » ou le lieu du banquet; ils devaient y marcher à quatre pieds et dans cet état on leur jetait des morceaux de pain, des os à ronger, comme à des chiens.

Enfin, quand ils avaient supporté ces supplices et ces outrages pendant plusieurs mois, Mandrin renvoyait aux prochains postes de la ferme quelques-unes de ses victimes qui, par leurs récits, frappaient d'épouvante leurs collègues.

Telle était la bande du capitaine Mandrin, lorsque, à la suite des révélations de Joseph Peyre, il médita de se porter dans les environs de Valence, où il comptait trouver l'ami du vicomte de la Tourette l'homme aux vingt-cinq millions.

IV

LE CHATEAU DE MONTLUIZANT

Ce castel, d'un très pur style gothique de la fin du xvi^e siècle, s'élevait entre Valence et le confluent de l'Isère, sur la rive gauche du Rhône. Il était entouré de magnifiques dépendances, qui offraient à ses habitants les promenades les plus pittoresques et les plus variées. Son entrée principale regardait Valence, c'est-à-dire était au sud. De hautes murailles entouraient le domaine de tous les

LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN

LE CAPITAINE

MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.

Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.

C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.

Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.

Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.

Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!

A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.

Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!

Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

5 centimes LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi	TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris	25 centimes LA SÉRIE Une tous les 10 jours
--	--	---

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.